

# LES RENCONTRES du jeudi de l'Odenore

Tous les deux mois, une rencontre sur le non-recours

Inscrite dans la loi, la participation vise à intégrer l'expertise des personnes vivant ou ayant vécu des situations de pauvreté dans l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques afin de construire des solutions efficaces et adaptées.

Pourquoi?  
Partager des pratiques et des savoir-faire pour rendre visible la question du « non-recours » et chercher des réponses collectives.

Pour qui?  
Habitants, usagers ou non usagers, professionnels, associatifs, élus, universitaires, étudiants...

Faire évoluer et évaluer les politiques publiques de lutte contre les exclusions par l'ensemble des personnes concernées par la pauvreté pour permettre à chacun d'être citoyen et d'exercer sa responsabilité.

Le non-recours renvoie à toute personne qui — en tout état de cause — ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits ou de services, à laquelle elle pourrait prétendre.

**Droit à la parole pour faire entendre ses droits**  
Volet 3 avec le CRPA  
- Conseil Régional des Personnes Accueillies/Accompagnées -

Jeudi 8 juin 2017, de 12 h à 14 h

MAISON DES HABITANTS CENTRE VILLE

2, rue du Vieux Temple 38 000 - Grenoble

Tram B – Arrêt Notre Dame Musée

